

PROCÈS-VERBAL N° 2

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le 6 décembre 2022

Par visioconférence

18 h 31

Présences :

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité
Arlette Kasongo-Chima, vice-présidente du Comité
Estelle Ah-Kiow
Manoushka Aimable
Melinda Chartrand
Cindy Zamiska*

Autres membres du Conseil :

*Marcellin Kwilu Mondo
Anaëlle Youbissi, élève conseillère*

Absences motivées :

*Joanne Bovine
Laurence Probst, consultante en autisme*

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Julie Cléroux, directrice des Services à l'élève
Chantal B. Fortin, directrice des Services à l'élève
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

Invité :

Christopher D'Andrea, consultant en autisme

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Dorothee Petit-Pas, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté ouverte à 18 h 31.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, récite la Reconnaissance des territoires autochtones.

1.2 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée par madame Arlette Kasongo-Chima

2. Adoption de l'ordre du jour n° 2 du 6 décembre 2022

Motion 1

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour n° 2 du 6 décembre 2022, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Le point 5.2.2, Services en autisme, sera traité immédiatement après le point 4, Audition de contribuables/délégations.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

Le conseiller Marcellin Kwilu Mondo se joint à la réunion.

5.2 Présentation des services

5.2.2 Services en autisme

Madame Chantal Fortin, directrice des Services à l'élève, présente monsieur Christopher D'Andrea, consultant en autisme. Monsieur D'Andrea débute sa présentation du cartable ACA (analyse comportementale appliquée), qui a été élaboré par madame Laurence Prosbtt, également consultante en autisme, en collaboration avec madame Suzanne Murphy,

Monsieur D'Andrea explique aux membres l'application de la science de l'analyse comportementale appliquée dans les salles de classe auprès d'élèves ciblés. Il poursuit en rappelant que la note Politique/Programmes Note 140 : *Incorporation des méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA) dans les programmes des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA)* est la raison d'être du cartable ACA et que les exigences émanant de la note Politique/Programmes 156 : *Appuyer les transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation* ont aussi été rajoutées.

Le cartable ACA est également disponible en ligne pour les utilisateurs

À la demande de la Table à savoir si l'ACA est davantage préconisée pour les élèves autistes au lieu de MooZOOM, monsieur D'Andrea rappelle que l'ACA est privilégiée pour changer le comportement d'un élève. Il rappelle que MooZOOM aide au développement social et socio-émotionnel.

Toujours à la demande de la Table, la surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, confirme que MooZOOM est un outil complémentaire à l'enseignement.

À la demande de la Table, monsieur D'Andréa confirme que quelque 85 % des parents sont satisfaits des services reçus.

La surintendante Gagnon rappelle que les parents sont encouragés à appuyer les stratégies mises en place à l'école, car la continuité est importante pour les élèves.

Un membre de la Table profite de l'occasion pour féliciter les enseignants qui doivent apprendre à gérer toutes ces exigences.

La surintendante de l'éducation Gagnon indique que la formation des maîtres offre effectivement un volet sur l'enfance en difficulté. Elle poursuit en rappelant que le ministère de l'Éducation rembourse une partie des frais sur une qualification additionnelle en enfance en difficulté.

Monsieur D'Andrea indique que les parents reçoivent des plans de transition avant la pause de Noël et avant les grandes vacances estivales. Il poursuit en confirmant qu'il peut y avoir une collaboration avec des intervenants externes, avec le consentement des parents.

La présidente du Comité, la conseillère Dorothée Petit-Pas, remercie monsieur D'Andréa et madame Fortin pour la présentation et leur travail auprès des élèves en difficulté.

Madame Chantal Fortin et monsieur Christopher D'Andrea quittent la réunion.

5. Présentations

5.1 Présentation des associations

5.1.1 Services de soutien à domicile et en milieu Communautaire Centre-Est

Madame Arlette Kasongo-Chima, coordonnatrice, indique faire un suivi auprès des établissements qui reçoivent ses services. Elle souligne que le mois de novembre a été occupé à cause des deux jours de grève des 4 et 7 novembre alors que les parents s'inquiètent à savoir si leur enfant obtiendra quand même des services.

5.1.2 Services à la famille catholiques de Durham

Madame Cindy Zamiska, superviseure des services en français, travailleuse sociale et psychothérapeute, indique que de plus en plus de services sont offerts en personnes. Par contre, elle rappelle que les utilisateurs qui habitent plus au nord de Durham, pour qui le transport est un défi, continuent d'utiliser les services en virtuel.

5.1.3 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto

Madame Manoushka Aimable, coordonnatrice du Programme La Passerelle 6-17, informe les membres du Comité que le Centre francophone du Grand Toronto a organisé une fête d'enfants et leur famille qui se tiendra au 555, rue Richmond. Elle rappelle que les gens doivent s'inscrire avant de participer.

5.1.4 Contact Niagara

Sans objet.

5.2 Présentation des services (suite)

5.2.1 Bonnes nouvelles du système

Madame Julie Cléroux, directrice des Services à l'élève, indique qu'un partenariat a lieu entre le Centre Jules-Léger et le Conseil alors que des enseignants se familiariseront des meilleures pratiques pour permettre aux élèves sourds et malentendants à accéder à une éducation de qualité.

5.2.3 Procédures et mandat du CCED

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, présente les procédures et le mandat du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel qu'exigé par le Règlement 464/97.

Madame Manoushka Aimable, coordinatrice au Centre francophone du Grand Toronto, indique qu'elle acheminera le nom du nouveau membre suppléant.

La présidente du Comité, la conseillère Dorothée Petit-Pas, remercie tous les membres participants de leur présence assidue aux réunions.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Procès-verbal de la réunion n° 1 du 23 novembre 2022

Motion 2

Madame Manoushka Aimable propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion n° 1 du 23 novembre 2022 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

7. **Affaires découlant des procès-verbaux**

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle que les points 1, Sondage mené par CAMH, et 2, Service en comportement, demeureront au tableau, tandis que les points 3, correspondance de félicitations et 4, correspondance au MEO seront retirés, car les correspondances ont été ou seront acheminées.

8. **Questions à l'étude**

8.1 **Rapport SEÉ.02-12/2022 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 30 novembre 2022**

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique que beaucoup de formations ont eu lieu au cours du mois de novembre. Elle rappelle que les formations sont offertes dans les écoles, en petits groupes. Elle souligne la formation Project Search qui appuie la création d'un pont entre l'école secondaire et le monde du travail pour les élèves ciblés. Enfin, la surintendante de l'éducation Gagnon indique que la formation sur la désescalade des situations violentes potentielles a été offerte lors de la journée pédagogique du 25 novembre dernier.

9. **Avis de motion**

Aucun avis de motion.

10. **Correspondances**

10.1 **Correspondance datée du 22 novembre 2022 adressée à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation, de la part de la présidence du *Special Education Advisory Committee* du *Durham District School Board*, Eva Kyriakides, portant sur le financement des demandes de remboursement de la portion pour incidence spéciale**

10.2 **Affiche d'invitation pour des sessions LSQ à l'intention des parents, tuteurs et du personnel scolaire qui accompagne des élèves apprenants de la LSQ du Consortium Centre Jules-Léger**

10.3 **Bulletin « À la une » – Infolettre pour la période des mois d'août à octobre 2022 du Consortium Centre Jules-Léger**

11. **Questions diverses**

Sans objet.

12. **Motion de recevoir**

Motion

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par madame Cindy Zamiska

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Présentation des services – Services en autisme
- Bonnes nouvelles du système
- Rapport SEÉ.02-12/2022 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 30 novembre 2022
- Procédures et mandats du CCED

ADOPTÉE

13. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

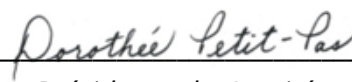
La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 1^{er} février 2023.

14. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du CCED du 6 décembre 2022 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 50.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Comité